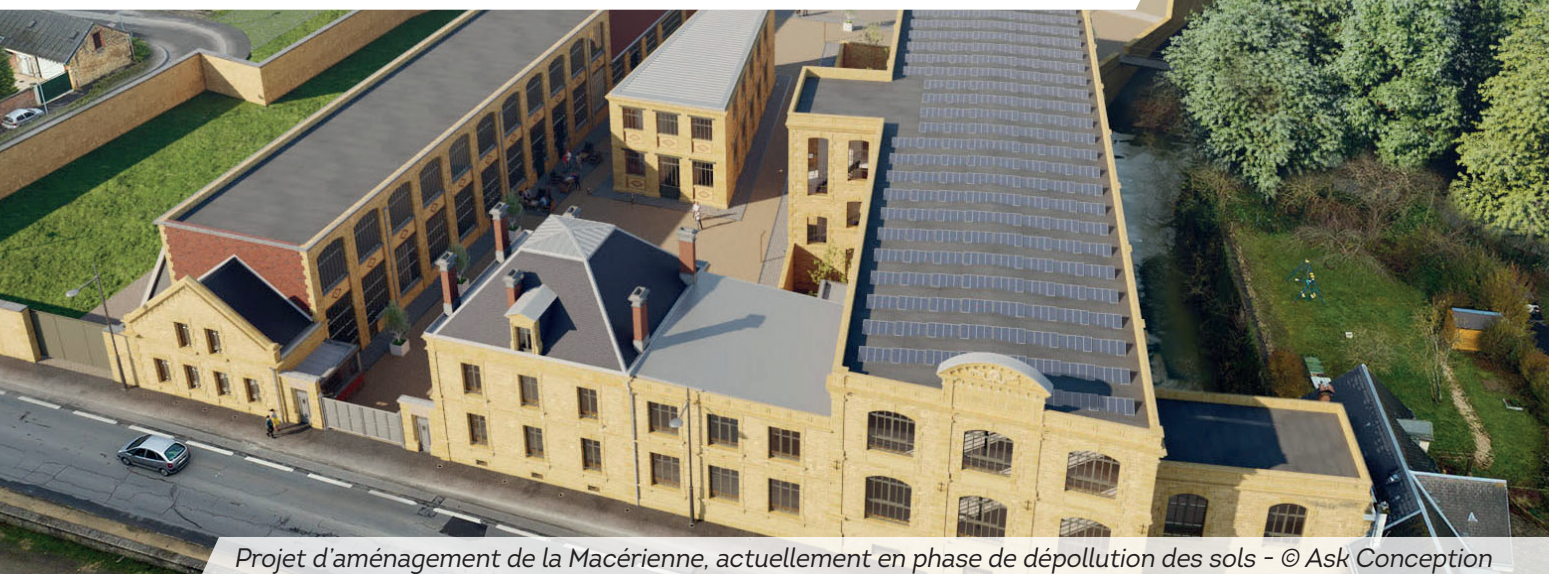



ARDENNE
 METROPOLE

LE MAG


Projet d'aménagement de la Macérienne, actuellement en phase de dépollution des sols - © Ask Conception

ÉDITO

Malgré tout, ça bouge !

La pandémie qui nous frappe et son triste corollaire économique occupent depuis des mois tous les esprits. Et c'est tout à fait logique. Sans même parler de la douleur des trop nombreuses familles qui n'ont pu que pleurer la disparition de l'un de leurs membres, cette crise nous mine parce qu'elle nous interdit depuis des mois la quasi-totalité des gestes ou moments de convivialité qui nous sont si chers. Or l'homme est un animal à la fois social et sociable...

Malgré ce contexte, à l'échelle d'Ardenne Métropole, l'avenir ne s'annonce pas si morose. Sur le front économique, nous assistons en effet à un alignement de planètes peu courant.

Je m'explique. Nombre d'entre nous conservent la mémoire du riche passé industriel des Ardennes, des « boutiques » de la Vallée, du Sedanais ou du bassin carolomacérien et des milliers d'ouvriers que ces sites employaient. Ce passé est révolu.

Fort heureusement, certains industriels ont su s'adapter et, après avoir lutté pour leur survie, peuvent même désormais envisager un avenir prometteur grâce à la fabrication additive. Mais même si cela devait être le cas, nous devons dans l'attente miser sur d'autres formes de développement.

Or en la matière, nous avons récemment enregistré des avancées notables, toutes porteuses d'emploi. L'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés) et son partenaire Intelcia s'apprentent à embaucher à nouveau une centaine de collaborateurs, le projet de centre pénitentiaire de réinsertion de Donchery prend forme, avec au moins une centaine d'emplois directs à la clé, Hermès poursuit la formation des quelque 250 salariés qui animeront son second site ardennais. Bref, ça bouge sur Ardenne Métropole !

Je m'autorise donc, malgré la période sombre que nous traversons, à vous souhaiter une année 2021 prospère et heureuse. Bonne année à toutes et à tous !

Boris Ravignon
 Président d'Ardenne Métropole
 Maire de Charleville-Mézières

Aiglemont
 Arreux
 Les Ayvelles
 Balan
 Bazeilles
 Belval
 Chalandry-Elaire
 La Chapelle
 Charleville-Mézières
 Cheveuges
 Cliron
 Daigny
 Damouzy
 Dom-le-Mesnil
 Donchery
 Étrépigny
 Fagnon
 Fleigneux
 Flize
 Floing
 Francheval
 La Francheville
 Gernelle
 Gespunsart
 Givonne
 Glaire
 La Grandville
 Hannogne-Saint-Martin
 Haudrecy
 Houldizy
 Illy
 Issancourt-et-Rumel
 Lumes
 La Moncelle
 Montcy-Notre-Dame
 Neufmanil
 Nouvion-sur-Meuse
 Nouzonville
 Noyers-Pont-Maugis
 Pouru-aux-Bois
 Pouru-Saint-Rémy
 Prix-lès-Mézières
 Saint-Aignan
 Saint-Laurent
 Saint-Menges
 Sapogne-Feuchères
 Sécheval
 Sedan
 Thelonne
 Tournes
 Villers-Semeuse
 Villers-sur-Bar
 Ville-sur-Lumes
 Vivier-au-Court
 Vrineux-Bois
 Vrineux-Meuse
 Wadelincourt
 Warcq

Dépollution : la Macérienne fait terre neuve

C'est la règle pour toute friche industrielle : avant de songer à la réinvestir, il faut passer par la case dépollution. Une phase actuellement en cours à la Macérienne, à Charleville-Mézières.

Les grandes manœuvres ont débuté à la Macérienne ! Il s'agit en effet de dépolluer un site certes emblématique (voir encadré ci-contre) et situé en plein cœur de Mézières, mais qui conserve les traces pas toujours très reluisantes de décennies d'activité industrielle. Cette dernière s'étant déroulée à une époque durant laquelle, sans vouloir médire de nos aïeux, la préservation de l'environnement ne constituait pas toujours une préoccupation majeure...

« Ces travaux ont débuté en novembre dernier, précise Boris Ravignon. Ils constituent l'aboutissement d'une longue démarche qui a consisté dans un premier temps à déterminer le plus précisément possible le degré de pollution, avant de passer à une phase de concertation avec les services de l'Etat pour s'entendre sur la nature des travaux de dépollution. »

Ces derniers dépendent en effet de la future utilisation des lieux : logiquement, les normes ne sont pas les mêmes si l'on prévoit d'aménager un parking ou une école... Difficulté supplémentaire, le degré de pollution n'était pas uniforme, que ce soit sur la plaine de la Macérienne ou à l'intérieur des différents bâtiments ou ateliers.

Du 100 % local

C'est une entreprise locale, Biogenie, implantée à Chalandry-Elaire, donc sur le territoire d'Ardenne Métropole, qui est chargée, avec l'aide de la société Eiffage, de rassembler les terres souillées puis de les dépolluer. Sur l'ensemble de la plaine et de la cour centrale, les ouvriers prélèvent la terre jusqu'à 30 cm de profondeur... au moins. L'étude du site a en effet révélé l'existence de cuves enterrées, certainement destinées à contenir des liquides du type hydrocarbure, pour lesquelles il a donc fallu creuser plus profond.

Cette première phase, uniquement consacrée aux espaces extérieurs, doit s'achever en février et se conclura par l'apport de terre végétale, destinée à remplacer celle polluée. Coût de cette première opération, 1,5 million. Au printemps, d'autres équipes succéderont aux dépollueurs pour tracer sur ce site des cheminements qui permettront aux festivaliers de déambuler sans se croter et aux organisateurs du Cabaret Vert de circuler avec des engins en toute sécurité. Dans un second temps,

les bâtiments feront eux aussi l'objet d'une campagne de dépollution estimée à 1,3 million.

Un projet reconnu au niveau national

Il est à noter qu'Ardenne Métropole a reçu sur ce dossier l'appui financier de l'Etat, sous la forme d'une subvention de 700.000 euros. Par ailleurs, l'agglo a eu la bonne idée de répondre à un appel à projets lancé par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie): cette dernière était à la recherche de collectivités s'attaquant à la dépollution d'une friche en vue d'une reconversion. Le dossier d'Ardenne Métropole a été retenu parmi les lauréats nationaux, avec un chèque de 825.000 euros à la clé.



Ça va tourner...

Il faudra patienter encore un peu pour voir cette immense friche reprendre vie, mais lorsque ce sera le cas, elle devrait être autosuffisante d'un point de vue énergétique. Et cela pour deux raisons. D'une part, lors de la réfection de la halle Eiffel (un immense entrepôt couvert et dont la toiture se caractérise par sa charpente métallique, imaginée et assemblée selon les mêmes principes que ceux suivis lors de l'érection de la tour Eiffel), Ardenne Métropole a décidé d'équiper une partie du toit de 120 panneaux solaires photovoltaïques développant une puissance de 36 kW. Cette première réalisation a été achevée en juin 2019.

D'autre part, l'agglo, l'association FLAP (organisatrice de l'éco-festival du Cabaret Vert) et Helliogreen (startup ardennaise spécialisée dans la conception et la mise en place de turbines hydroélectriques) ont convenu d'équiper la Macérienne de l'une de ces turbines. Un joli bébé de 100 tonnes et de 2,65 mètres de diamètre qui permettra de produire chaque année près de 500 MWh, soit à peu de choses près la consommation d'une centaine de ménages.

Un joyau architectural

Les quelque 100.000 festivaliers qui chaque année (sauf crise sanitaire...) se pressent sur le site du Cabaret Vert savent-ils que leurs riffs de guitare préférés résonnent sur les murs d'un petit bijou patrimonial, parfait exemple de l'architecture industrielle de la toute fin du XIXe siècle ? Pour la plupart d'entre eux, la réponse est certainement négative. Mais pourtant... L'usine de la Macérienne a été bâtie dans les ultimes années du XIXe siècle par Adolphe Clément, un industriel natif de l'Oise qui destine d'abord ce site à produire des pièces détachées pour bicycles et tricycles, avant de se raviser et de se lancer dans la production automobile, sous les marques Clément-Gladiator puis Clément-Bayard. La dernière activité industrielle cessera en 1984 et 30 ans plus tard, le ministère de la Culture inscrit à l'inventaire des monuments historiques la plupart des ateliers, ainsi que la fameuse halle Eiffel.

Et après ?

La future utilisation de la Macérienne se précise. Il faudra bien sûr attendre l'achèvement des deux phases de dépollution, la première, menée actuellement, qui concerne la plaine et la cour centrale, puis la seconde qui permettra de traiter les anciens ateliers. «Comme prévu, une partie du site sera dédiée aux musiques actuelles, avec espace de répétition et salle de diffusion, explique Boris Ravignon. Le Cabaret Vert étudie de son côté une réorganisation de ses différentes scènes, voire une extension. Et nous sommes avec FLAP en train d'affiner un projet destiné à créer à la Macérienne un lieu alternatif. Ce site est idéalement placé et nous voulons le valoriser avec des composantes touristiques et culturelles, en faire un pôle d'attraction à l'échelle régionale, créant de l'activité et de l'emploi.»



© Ask Conception



**PRENEZ SOIN DE VOUS
ET DE VOS PROCHES**



Port du masque et nettoyage des mains obligatoires pour les agents et les usagers



SERVICES ADMINISTRATIFS

Services administratifs Ardenne Métropole :

Accueil téléphonique au **03 24 57 83 00**

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

AIDES ÉCONOMIQUES

Soutien aux entreprises et aux commerces :

Liste des aides sur www.ardenne-metropole.fr



DÉCHETS

- **Les collectes** (ordures ménagères et tri) sont assurées sur l'ensemble du territoire conformément au calendrier habituel.

- **Les 9 déchèteries** du territoire sont ouvertes aux horaires habituels dans le respect des gestes barrières.

- **Demande de composteur** gratuit à adresser à prevention-dechets@ardenne-metropole.fr

- **Les calendriers 2021 des collectes** (ordures ménagères et tri) sont en cours de diffusion dans les communes du territoire.

Retrouvez le calendrier 2021 de votre commune sur :

www.ardenne-metropole.fr

0800 29 83 55

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2021
VIVIER-AU-COURT

Collecte des déchets	Janvier	Février	Mars
Collecte collective	12, 19, 26, 31	9, 16, 23, 28	6, 13, 20, 27
Déchets ménagers	13, 20, 27, 31	10, 17, 24, 28	7, 14, 21, 28
Ordures ménagères	14, 21, 28, 31	11, 18, 25, 28	8, 15, 22, 29
Ordures ménagères	15, 22, 29, 31	12, 19, 26, 28	9, 16, 23, 30
Ordures ménagères	16, 23, 30, 31	13, 20, 27, 28	10, 17, 24, 31
Ordures ménagères	17, 24, 31, 31	14, 21, 28, 28	11, 18, 25, 31
Ordures ménagères	18, 25, 31, 31	15, 22, 29, 28	12, 19, 26, 31
Ordures ménagères	19, 26, 31, 31	16, 23, 30, 28	13, 20, 27, 31
Ordures ménagères	20, 27, 31, 31	17, 24, 31, 28	14, 21, 28, 31
Ordures ménagères	21, 28, 31, 31	18, 25, 31, 28	15, 22, 29, 31
Ordures ménagères	22, 29, 31, 31	19, 26, 31, 28	16, 23, 30, 31
Ordures ménagères	23, 30, 31, 31	20, 27, 31, 28	17, 24, 31, 31
Ordures ménagères	24, 31, 31, 31	21, 28, 31, 28	18, 25, 31, 31
Ordures ménagères	25, 31, 31, 31	22, 29, 31, 28	19, 26, 31, 31
Ordures ménagères	26, 31, 31, 31	23, 30, 31, 28	20, 27, 31, 31
Ordures ménagères	27, 31, 31, 31	24, 31, 31, 28	21, 28, 31, 31
Ordures ménagères	28, 31, 31, 31	25, 31, 31, 28	22, 29, 31, 31
Ordures ménagères	29, 31, 31, 31	26, 31, 31, 28	23, 30, 31, 31
Ordures ménagères	30, 31, 31, 31	27, 31, 31, 28	24, 31, 31, 31
Ordures ménagères	31, 31, 31, 31	28, 31, 31, 28	25, 31, 31, 31



super étudiant QUI es-tu ?

ENQUÊTE L'ÉTUDIANTE

du **25 janvier** au **19 février 2021**

www.charleville-mezieres.fr
www.ardenne-metropole.fr

CONSERVATOIRE

- Charleville-Mézières et Sedan -

RÉOUVERTURE LE 4 JANVIER dans le respect des règles sanitaires pour les élèves mineurs à l'exception du chant.

03 24 32 40 56 (Charleville-Mézières)

03 24 29 81 89 (Sedan)

crd@ardenne-metropole.fr

MÉDIATHÈQUES

<https://mediatheques.ardenne-metropole.fr>

LES 5 MÉDIATHÈQUES SONT OUVERTES

dans le respect des règles sanitaires.

(Voyelles, Ronde Couture, Porte Neuve à Charleville-Mézières, Tournes, G. Delaw à Sedan)

SERVICE DE RETRAIT

Réservez vos documents via le portail internet, par courriel ou par téléphone et récupérez votre commande sur rendez-vous !

Ressources numériques disponibles sur :
<https://lebongroin.mediatheques.fr>

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Les équipements sont actuellement fermés.

RÉOUVERTURE LE 20 JANVIER si l'évolution sanitaire le permet.

Créneaux disponibles proposés sur réservation aux personnes munies d'une prescription médicale ou présentant un handicap reconnu par la MDPH :

- Centre aquatique Bernard Albin : lundi de 17 h 30 à 19 h, mercredi de 10 h 30 à 13 h 30 et vendredi de 12 h à 13 h 30.

- Centre aquatique de Sedan : lundi de 12 h à 13 h 30, mardi de 17 h 30 à 19 h et vendredi de 9 h 30 à 10 h 30.



- **Centre aquatique Bernard Albin - Charleville-Mézières**

03 24 40 00 22  fermé du 6 au 19 janvier 2021 inclus



- **Centre aquatique de Sedan** - **03 24 40 00 22** 

fermé du 20 décembre au 3 janvier 2021 inclus



- **Piscine de la Ronde Couture - Charleville-Mézières**

03 24 40 00 22 - fermée du 18 décembre au 3 janvier 2021 inclus



- **Patinoire Elena Issatchenko - Charleville-Mézières**

03 24 40 00 22 

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**ARDENNE
MÉTROPOLÉ**

Booste

vos pouvoirs d'achat & le commerce local

10 € ACHETÉS >>> **5 € OFFERTS**

20 € ACHETÉS >>> **10 € OFFERTS**

40 € ACHETÉS >>> **20 € OFFERTS**

**Consommateurs,
Commerçants,**

pour en profiter rendez-vous sur :

www.beegift.fr

**zéro frais,
zéro commission**

www.ardenne-metropole.fr

www.beegift.fr

**ARDENNE
MÉTROPOLÉ**